



Rapport de gestion

Exercice 2024

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

Survol	2	Résultats financiers des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022	10
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	12
Faits saillants des résultats financiers et des activités	3	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022	17
Principales informations financières consolidées	5	Situation financière consolidée	22
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 8 août 2023. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportant. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2023, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payant offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est une société internationale de musique, de médias et de technologie qui joue un rôle de premier plan dans les secteurs de la télédiffusion, de la diffusion en continu, de la radio, des services aux entreprises et de la publicité. Stingray propose un vaste éventail de services musicaux, numériques et publicitaires à des marques établies dans le monde entier, y compris des chaînes télévisées et audio, plus de 100 stations de radio, du contenu vidéo à la demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des applis musicales, ainsi que du contenu d'infodivertissement à bord et en voiture. Stingray Affaires, une division de Stingray, offre des solutions commerciales de musique, de publicité en magasin et d'affichage numérique, de même que des données et des rétroactions fondées sur l'IA qui facilitent la compréhension des consommateurs. Stingray Advertising, le plus vaste réseau de publicité audio en magasin d'Amérique du Nord, diffuse des publicités audio numériques dans plus de 20 000 grands magasins. Stingray emploie près de 1 000 personnes dans le monde et joint 540 millions de consommateurs dans 160 pays. Pour en savoir plus : www.stingray.com.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 30 juin 2023 (le « premier trimestre de 2024 » ou « T1 2024 »)

79,0 M\$ ▲ 1,1 % par rapport au T1 2023 Produits	14,1 M\$ ▲ 50,2 % par rapport au T1 2023 Bénéfice net ou 0,20 \$ par action	24,3 M\$ ▲ 48,4 % par rapport au T1 2023 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,35 \$ par action ²⁾
28,3 M\$ ▲ 8,4 % par rapport au T1 2023 BAIIA ajusté ¹⁾	11,9 M\$ ▼ 10,2 % par rapport au T1 2023 Bénéfice net ajusté ¹⁾ ou 0,17 \$ par action	18,5 M\$ ▲ 17,9 % par rapport au T1 2023 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,27 \$ par action

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du premier trimestre clos le 30 juin 2023

Comparaison avec le trimestre clos le 30 juin 2022 (le « premier trimestre de 2023 » ou « T1 2023 ») :

- Les produits ont augmenté de 1,1 % pour atteindre 79,0 millions de dollars, comparativement à 78,1 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 8,4 % pour s'établir à 28,3 millions de dollars, comparativement à 26,1 millions de dollars. Le BAIIA ajusté¹⁾ par secteur s'est chiffré à 20,0 millions de dollars ou 42,3 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 9,9 millions de dollars ou 31,1 % des produits pour le secteur Radio et à (1,6) million de dollars pour le secteur Sièges sociaux.
- Un bénéfice net a augmenté à 14,1 millions de dollars (0,20 \$ par action), comparativement à 9,4 millions de dollars (0,13 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ de 11,9 millions de dollars (0,17 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 13,2 millions de dollars (0,19 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 48,4 % pour atteindre 24,3 millions de dollars (0,35 \$ par action), comparativement à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 18,5 millions de dollars (0,27 \$ par action), comparativement à 15,7 millions de dollars (0,22 \$ par action), en hausse de 17,9 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 3,28 fois, comparativement à 3,25 fois.
- 7 700 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 0,039 million de dollars.

Notes :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.
- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Cette mesure non conforme aux IFRS est obtenue en divisant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré de base d'actions.

Autres faits saillants des activités pour le premier trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Le 8 août 2023, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 septembre 2023 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 août 2023.
- Le 7 août 2023, la société a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente mondiale avec BYD, le plus important fabricant de véhicules à énergie alternative au monde. Cette entente vise l'intégration de son populaire service de chant interactif Stingray Karaoke sous forme d'appli intégrée à certains modèles BYD populaires vendus dans une douzaine de pays en 2023, et au reste des modèles BYD au cours des prochaines années.
- Le 1^{er} août 2023, la société a annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat. En vertu de cette entente, le réseau publicitaire audio pour espaces commerciaux sera déployé dès cet été dans près de 300 épiceries des bannières Loblaws^{MC}, Zehrs^{MC}, Real Canadian Superstore^{MC} et plus encore. La diffusion des campagnes publicitaires devrait débuter à la mi-août. Cette collaboration procure aux marques une occasion privilégiée de s'adresser aux clients directement au point d'achat grâce à la technologie de diffusion exclusive de Stingray ainsi qu'à Hivestack, le plus important serveur publicitaire programmatique DOOH et plateforme de vente (SSP) au Canada
- Le 25 juillet 2023, Vibonomics, le service publicitaire de Mood Media, un important fournisseur de technologies expérientielles et de solutions multimédias pour environnements commerciaux, s'est associé à Stingray Advertising. Les deux entreprises joignent leurs forces pour créer le plus important réseau multimédia pour commerces de détail aux États-Unis. Cette collaboration visionnaire offrira aux annonceurs une portée inégalée en leur permettant d'atteindre plus de 800 millions de consommateurs chaque mois dans plus de 25 000 commerces d'un bout à l'autre des États-Unis. Ces commerces comprennent les plus grands noms d'une variété de secteurs – épiceries, pharmacies, dépanneurs, quincailleries et autres. La taille impressionnante de ce réseau offrira aux annonceurs une portée inégalée dans une variété de secteurs du commerce de détail. Un élargissement à d'autres secteurs verticaux est également prévu au courant de 2024.
- Le 28 juin 2023, la société a annoncé le lancement de ses chaînes télé gratuites soutenues par la publicité (chaînes FAST) Stingray Musique, Stingray Naturescape, Qello Concerts, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ et Stingray CMusic sur VIDAA, le plus important système d'exploitation pour téléviseurs intelligents, qui équipe les produits de Hisense, de Toshiba et d'autres grands fabricants régionaux. Cette entente de distribution permettra à Stingray d'ajouter des millions de téléspectateurs potentiels sur de nouvelles plateformes et dans de nouveaux territoires, en plus de créer des occasions de collaboration et de croissance en alimentant l'innovation et en élargissant sa portée au sein du paysage mondial de la musique et du divertissement.
- Le 22 juin 2023, la société a annoncé le lancement de l'appli télé Stingray Karaoke sur Sky Live. Cette appli innovante, qui sera lancée dans un premier temps au Royaume-Uni et dans la République d'Irlande en automne prochain, propose une expérience de karaoké nouveau genre qui mènera ce passe-temps populaire vers de nouveaux sommets grâce à sa technologie de pointe.
- Le 8 juin 2023, la société a annoncé l'ajout de Stingray Classica et de Qello Concerts à YouTube TV et aux chaînes Primetime de YouTube aux États-Unis. En contrepartie d'un abonnement mensuel, les utilisateurs peuvent désormais accéder à ces services de diffusion haut de gamme sur l'ensemble des appareils compatibles avec YouTube.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

	3 mois					
	30 juin 2023		30 juin 2022		31 mars 2023	
	T1 2024		T1 2023		T4 2023	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	78 992	100,0 %	78 136	100,0 %	78 931	100,0 %
Charges d'exploitation	49 620	62,8 %	51 787	66,3 %	54 583	69,2 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	7 903	10,0 %	8 566	11,0 %	8 178	10,4 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	4 406	5,6 %	3 975	5,1 %	3 749	4,7 %
Variation de la juste valeur des placements	107	0,1 %	(121)	(0,2) %	11	0,0 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	(3,7) %	1 393	1,8 %	7 210	9,1 %
Bénéfice avant impôts	19 856	25,2 %	12 536	16,0 %	5 200	6,6 %
Impôts	5 738	7,3 %	3 139	4,0 %	753	1,0 %
Bénéfice net	14 118	17,9 %	9 397	12,0 %	4 447	5,6 %
BAIIA ajusté²⁾	28 266	35,8 %	26 086	33,4 %	26 573	33,7 %
Bénéfice net ajusté²⁾	11 893	15,1 %	13 245	17,0 %	14 668	18,6 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 260	30,7 %	16 346	20,9 %	27 552	34,9 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	18 457	23,4 %	15 659	20,0 %	14 909	18,9 %
Dette nette²⁾	388 000	–	370 091	–	371 080	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	3,28x	–	3,25x	–	3,19x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,20	–	0,13	–	0,06	–
Bénéfice net ajusté par action – de base et dilué ²⁾	0,17	–	0,19	–	0,21	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base et dilués	0,35	–	0,23	–	0,40	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base	0,27	–	0,22	–	0,22	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués ²⁾	0,27	–	0,22	–	0,21	–
Produits par secteur						
Diffusion et musique pour entreprises	47 188	59,7 %	46 130	59,0 %	50 045	63,4 %
Radio	31 804	40,3 %	32 006	41,0 %	28 886	36,6 %
Produits	78 992	100,0 %	78 136	100,0 %	78 931	100,0 %
Produits par région						
Canada	47 281	59,8 %	46 658	59,8 %	43 667	55,4 %
États-Unis	19 079	24,2 %	19 103	24,4 %	21 968	27,8 %
Autres pays	12 632	16,0 %	12 375	15,8 %	13 296	16,8 %
Produits	78 992	100,0 %	78 136	100,0 %	78 931	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés au T1 2024 se sont établis à 5,6 millions de dollars (4,3 millions de dollars au T1 2023 et 6,8 millions de dollars au T4 2023).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAlIA ajusté

La société estime que le BAlIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, la variation de la juste valeur des placements, de même que les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration, les autres charges, y compris le règlement non récurrent et les résultats partagés dans la coentreprise. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAlIA ajusté

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, de la rémunération fondée sur des actions, des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, des coûts d'acquisition, des frais juridiques, des charges de restructuration et autres charges, y compris le règlement non récurrent et les résultats partagés dans la coentreprise, ni de l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS utilisé par la direction pour évaluer la performance financière par action et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAIIA ajusté DDM, compte tenu du BAIIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions, de même que de la valeur des notes de crédit accordées à certains clients à la suite de la pandémie de COVID-19. De plus, le BAIIA ajusté pro forma a été ajusté au premier trimestre de 2024 pour tenir compte de l'incidence sur douze mois d'importantes mesures de réduction des coûts, à la suite d'une initiative de la direction visant à éliminer les projets qui n'étaient pas en adéquation avec le dernier plan stratégique de la société. Le montant calculé représente l'incidence nette des réductions de coûts, surtout les salaires et le coût des nouvelles embauches qui ont été réalisées dans les divisions dont la croissance est la plus rapide. Ces mesures se sont également répercutées sur l'exercice 2023, puisqu'elles ont été mises en œuvre progressivement aux deuxième et troisième trimestres de 2023. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions et des initiatives de réduction de coûts, en présumant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAIIA ajusté pro forma sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par la direction qui sont intrinsèquement incertaines, bien qu'elle les considère comme raisonnables, et soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAIIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les synergies et l'ajustement pour tenir compte de crédits alloués et des mesures de réduction des coûts reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérés comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAIIA ajusté pro forma est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAILA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAILA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAILA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAILA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAILA ajusté annualisé, des synergies découlant des acquisitions et des mesures durables de réduction de coûts effectuées au cours des 12 derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAILA ajusté, le BAILA ajusté pro forma, le BAILA ajusté DDM, la marge du BAILA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAILA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAILA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAILA ajusté DDM et le BAILA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		
	30 juin 2023 T1 2024	30 juin 2022 T1 2023	31 mars 2023 T4 2023
Bénéfice net	14 118	9 397	4 447
Charges financières (produits financiers), montant net	4 406	3 975	3 749
Variation de la juste valeur des placements	107	(121)	11
Impôts	5 738	3 139	753
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 385	2 671	2 406
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 085	1 123	1 225
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 433	4 772	4 547
Rémunération fondée sur des actions	101	137	157
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 207)	(400)	2 068
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	1 393	7 210
BAILA ajusté	28 266	26 086	26 573
Marge du BAILA ajusté	35,8 %	33,4 %	33,7 %
Bénéfice net	14 118	9 397	4 447
<i>Ajustements :</i>			
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 635)	(545)	(70)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 433	4 772	4 547
Variation de la juste valeur des placements	107	(121)	11
Rémunération fondée sur des actions	101	137	157
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 207)	(400)	2 068
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	1 393	7 210
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	876	(1 388)	(3 702)
Bénéfice net ajusté	11 893	13 245	14 668
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 433	70 277	69 459
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,17	0,19	0,21

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2023	30 juin 2022	31 mars 2023
BAIIA ajusté DDM	116 320	101 200	114 140
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	–	11 900	–
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	–	699	–
Initiatives de réduction des coûts durables	1 880	–	2 325
BAIIA ajusté pro forma	118 200	113 799	116 465

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		
	30 juin 2023 T1 2024	30 juin 2022 T1 2023	31 mars 2023 T4 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 260	16 346	27 552
<i>Ajouter/déduire :</i>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 369)	(1 151)	(2 987)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(302)	(277)	(383)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 300)	(1 564)	(1 236)
Intérêts payés	(5 573)	(4 252)	(6 842)
Remboursement d'obligations locatives	(1 057)	(1 057)	(1 122)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 090	7 456	(7 077)
Perte non réalisée (profits non réalisés) sur change	608	(1 235)	(206)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	1 393	7 210
Flux de trésorerie disponibles ajustés	18 457	15 659	14 909

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2023	30 juin 2022	31 mars 2023
Facilités de crédit	374 114	358 440	360 990
Dette subordonnée	25 568	25 467	25 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11 682)	(13 816)	(15 453)
Dette nette	388 000	370 091	371 080
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	3,28	3,25	3,19

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2023 ET 2022

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2024	T1 2023	
Produits par région			
Canada	47 281	46 658	1,3
États-Unis	19 079	19 103	(0,1)
Autres pays	12 632	12 375	2,1
Produits	78 992	78 136	1,1

Échelle mondiale

Les produits ont progressé de 0,9 million de dollars, ou 1,1 %, pour atteindre 79,0 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en comparaison de 78,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique surtout par les ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, l'augmentation des produits provenant des services en voiture et l'incidence positive du change, contrebalancée en grande partie par une baisse des produits publicitaires du secteur grand public et du secteur solutions médias pour commerces de détail.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 0,7 million de dollars, ou 1,3 %, passant de 46,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023 à 47,3 millions de dollars au premier trimestre de 2024. L'augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis se sont établis à 19,1 millions de dollars au premier trimestre de 2024, ce qui est stable en regard de ceux enregistrés au premier trimestre de 2023. La variation nulle s'explique essentiellement par l'augmentation des produits provenant des services en voiture et des chaînes FAST et par l'incidence positive du change, facteurs contrebalancés en grande partie par la baisse des produits publicitaires du secteur grand public et du secteur solutions médias pour commerces de détail.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 0,2 million de dollars, ou 2,1 %, comparativement à ceux de 12,4 millions de dollars inscrits au premier trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence positive du change, contrée en grande partie par la diminution des produits tirés des chaînes audio et des abonnements.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 2,2 millions de dollars, ou 4,2 %, passant de 51,8 millions de dollars au premier trimestre de 2023 à 49,6 millions de dollars au premier trimestre de 2024. La diminution s'explique en grande partie par les initiatives de réduction des coûts mises en œuvre à l'exercice 2023.

BAlIA ajusté¹⁾

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 28,3 millions de dollars au premier trimestre de 2024, contre 26,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, soit une hausse de 2,2 millions de dollars, ou 8,4 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 35,8 %, contre 33,4 % au premier trimestre de 2023. L'augmentation du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA ajusté s'explique en grande partie par la baisse des coûts d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises du fait des initiatives de réduction des coûts mises en œuvre à l'exercice 2023.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au premier trimestre de 2024, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,7 million de dollars, ou 7,7 %, pour se chiffrer à 7,9 millions de dollars, contre 8,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières a atteint 4,4 millions de dollars au premier trimestre de 2024, contre 4,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'augmentation des charges d'intérêts et à une perte de change, facteurs contrés en grande partie par la hausse du profit lié à la juste valeur des instruments financiers dérivés et la baisse de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

Variation de la juste valeur des placements

Au premier trimestre de 2024, la société a enregistré une perte de 0,1 million de dollars sur la variation de la juste valeur des placements alors qu'au premier trimestre de 2023, elle avait enregistré un profit de 0,1 million de dollars. La variation s'explique par la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2024	T1 2023	
Coûts d'acquisition	4	167	(97,4)
Frais juridiques	(3 715)	121	(3 170,5)
Charges de restructuration et autres charges	811	1 105	(26,6)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	1 393	(308,2)

Les frais juridiques ont diminué au premier trimestre de 2024, ce qui s'explique essentiellement par un profit sur un règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 5,7 millions de dollars au premier trimestre de 2024, comparativement à une charge d'impôt de 3,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,9 % pour le premier trimestre de 2024, en comparaison de 25,0 % pour le premier trimestre de 2023. La variation du taux d'impôt découle de l'incidence de la variation de la proportion de nos revenus tirés des divers territoires, et de la variation des différences permanentes.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 14,1 millions de dollars (0,20 \$ par action) a été inscrit au premier trimestre de 2024, comparativement à 9,4 millions de dollars (0,13 \$ par action) au premier trimestre de 2023. L'augmentation s'explique en grande partie par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce et par l'accroissement du profit lié à la juste valeur des instruments différés, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'intérêts.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 11,9 millions de dollars (0,17 \$ par action) au premier trimestre de 2024, comparativement à 13,2 millions de dollars (0,19 \$ par action) au premier trimestre de 2023. Cette diminution tient essentiellement à l'augmentation des charges d'intérêts, compensée en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2024	T1 2023	
Produits	47 188	46 130	2,3
Charges d'exploitation	27 230	29 364	(7,3)
BAIIA ajusté¹⁾	19 958	16 766	19,0
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	42,3 %	36,3 %	16,4

Produits

Au premier trimestre de 2024, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 1,0 million de dollars, ou 2,3 %, passant de 46,2 millions de dollars au premier trimestre de 2023 à 47,2 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par les ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, l'augmentation des produits provenant des services en voiture et des chaînes FAST et par l'incidence positive du change, facteurs contrés en grande partie par la diminution des produits publicitaires du secteur grand public et du secteur solutions médias pour commerces de détail.

BAIIA ajusté¹⁾

Au premier trimestre de 2024, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 3,2 millions de dollars, ou 19,0 %, pour s'établir à 20,0 millions de dollars, comparativement à 16,8 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la réduction des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts mises en œuvre ainsi qu'à la hausse de la marge brute découlant de l'augmentation des produits.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2024	T1 2023	
Produits	31 804	32 006	(0,6)
Charges d'exploitation	21 917	21 394	2,4
BAIIA ajusté¹⁾	9 887	10 612	(6,8)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	31,1 %	33,2 %	(6,2)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 31,8 millions de dollars au premier trimestre de 2024 contre 32,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 0,2 million de dollars, ou 0,6 %. La diminution s'explique essentiellement par la réduction des produits tirés des publicités nationales.

BAIIA ajusté¹⁾

Au premier trimestre de 2024, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,7 million de dollars, ou 6,8 %, pour s'établir à 9,9 millions de dollars, comparativement à 10,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette diminution est due en grande partie à la légère baisse des produits, à l'augmentation des droits et à la hausse des dépenses de marketing.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)
	T1 2024	T1 2023	
Charges d'exploitation	473	1 029	(54,0)
Ajustements :			
Rémunération fondée sur des actions	(101)	(137)	(26,3)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 207	400	201,8
BAIIA ajusté¹⁾	(1 579)	(1 292)	22,2

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. La diminution des charges d'exploitation est attribuable au profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une baisse du cours de l'action.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 70,7 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022 à 79,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024. Ces fluctuations, qui découlent en grande partie de la nature cyclique des activités de la société, sont également tributaires de plusieurs autres facteurs. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 traduit en grande partie le caractère saisonnier normal des activités et la hausse des produits tirés des frais d'abonnement. La diminution au quatrième trimestre de 2022 était principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités, contrebalancé en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 et la baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 proviennent du caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités, par l'incidence positive du change et par l'accroissement des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique principalement par l'augmentation des produits du secteur Radio, contrebalancée essentiellement par la baisse des produits publicitaires du secteur solutions médias pour commerces de détail et du service commercial en magasin.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 25,6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022 à 28,3 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 s'explique surtout par le caractère saisonnier normal des activités. La diminution du quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à la baisse de la SSUC, facteurs contrebalancés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est surtout attribuable à la diminution des coûts d'exploitation. La hausse au troisième trimestre de 2023 et la baisse au quatrième trimestre de 2023 sont essentiellement attribuables au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 traduit la baisse des charges d'exploitation liée aux initiatives de réduction des coûts mises en œuvre.

Le bénéfice net a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 12,1 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2022 à 14,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024. Au troisième trimestre de 2022, la hausse s'explique en grande partie l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée par la baisse du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2022 s'explique essentiellement par la baisse des résultats d'exploitation en raison du caractère saisonnier normal des activités et par l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. La hausse du premier trimestre de 2023 s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et le fléchissement des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable à la perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés, par une perte de change et par l'augmentation des charges d'intérêts, facteurs contrebalancés par la baisse de la charge d'impôt. La hausse enregistrée au troisième trimestre de 2023 s'explique surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation et par le profit lié à la juste valeur des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 s'explique en grande partie par la diminution des résultats d'exploitation, par la hausse des charges de restructuration et autres charges, et par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique en grande partie par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce, par la baisse des charges de restructuration et autres charges, par l'augmentation du profit lié aux instruments dérivés et par la réduction des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement de la charge d'impôt et du profit lié à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
							Révisés ²⁾	Révisés ²⁾
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	47 188	50 045	54 158	44 901	46 130	45 584	40 085	38 392
Radio	31 804	28 886	35 084	32 734	32 006	27 060	34 943	32 311
Total des produits	78 992	78 931	89 242	77 635	78 136	72 644	75 028	70 703
Produits par région								
Canada	47 281	43 667	49 471	47 236	46 658	40 456	49 286	46 659
États-Unis	19 079	21 968	26 561	18 360	19 103	19 145	12 588	10 853
Autres pays	12 632	13 296	13 210	12 039	12 375	13 043	13 154	13 191
Total des produits	78 992	78 931	89 242	77 635	78 136	72 644	75 028	70 703
BAIIA ajusté¹⁾	28 266	26 573	34 450	27 031	26 086	21 023	28 504	25 587
BAIIA ajusté DDM¹⁾	118 200	114 140	108 590	102 644	101 200	99 269	101 884	107 373
Bénéfice net	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,20	0,06	0,19	0,05	0,13	0,06	0,18	0,17
Bénéfice net ajusté¹⁾	11 893	14 668	16 464	10 825	13 245	11 780	17 048	16 323
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,17	0,21	0,24	0,16	0,19	0,17	0,24	0,23
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,17	0,21	0,24	0,15	0,19	0,17	0,24	0,23
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 260	27 552	24 605	18 446	16 346	22 127	24 762	20 437
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	18 457	14 909	18 085	15 009	15 659	11 833	14 731	15 362
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Notes :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.
- 2) Les chiffres des T3 et T2 2022 ont été révisés de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises. Les produits ont été révisés de 41,0 millions de dollars à 40,1 millions de dollars pour le T3 2022 et de 39,1 millions de dollars à 38,4 millions de dollars pour le T2 2022.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022
Bénéfice net	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075
Charges financières (produits financiers), montant net	4 406	3 749	7 205	11 906	3 975	(769)	1 999	(364)
Variation de la juste valeur des placements	107	11	68	(247)	(121)	12	3	(13)
Impôts	5 738	753	5 037	611	3 139	191	4 115	2 874
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 385	2 406	1 784	2 876	2 671	3 862	2 237	2 446
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 085	1 225	1 092	1 066	1 123	1 201	1 281	1 298
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 433	4 547	4 596	4 822	4 772	4 176	4 669	4 927
Rémunération fondée sur des actions	101	157	153	164	137	222	216	196
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 207)	2 068	(238)	427	(400)	1 750	659	1 300
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912	779	848
BAIIA ajusté	28 266	26 573	34 450	27 031	26 086	21 023	28 504	25 587
Marge du BAIIA ajusté	35,8 %	33,7 %	38,6 %	34,8 %	33,4 %	28,9 %	38,0 %	36,2 %
Bénéfice net	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075
<i>Ajustements :</i>								
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 635)	(70)	(1 642)	2 996	(545)	(2 150)	(248)	(1 517)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 433	4 547	4 596	4 822	4 772	4 176	4 669	4 927
Variation de la juste valeur des placements	107	11	68	(247)	(121)	12	3	(13)
Rémunération fondée sur des actions	101	157	153	164	137	222	216	196
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 207)	2 068	(238)	427	(400)	1 750	659	1 300
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912	779	848
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	876	(3 702)	(1 226)	(2 743)	(1 388)	(2 608)	(1 576)	(1 493)
Bénéfice net ajusté	11 893	14 668	16 464	10 825	13 245	11 780	17 048	16 323
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 433	69 459	69 678	70 008	70 277	70 655	70 960	71 978
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,17	0,21	0,24	0,15	0,19	0,17	0,24	0,23

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022
BAIIA ajusté DDM	116 320	114 140	108 590	102 644	101 200	99 269	101 884	107 373
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	—	—	—	7 450	11 900	16 000	19 500	1 428
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	—	—	—	—	699	1 535	3 051	2 492
Initiatives de réduction des coûts durables	1 880	2 325	5 074	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté pro forma	118 200	116 465	113 664	110 094	113 799	116 804	124 435	111 293

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 260	27 552	24 605	18 446	16 346	22 127	24 762	20 437
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 369)	(2 987)	(1 997)	(2 099)	(1 151)	(2 443)	(2 181)	(2 360)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(302)	(383)	(532)	(89)	(277)	(355)	(276)	(305)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 300)	(1 236)	(1 978)	(1 165)	(1 564)	(593)	(2 058)	(2 050)
Intérêts payés	(5 573)	(6 842)	(6 882)	(5 916)	(4 252)	(3 391)	(3 868)	(3 234)
Remboursement d'obligations locatives	(1 057)	(1 122)	(974)	(1 280)	(1 057)	(1 074)	(1 130)	(1 526)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 090	(7 077)	3 376	3 727	7 456	(7 571)	(1 533)	2 323
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	608	(206)	658	1 310	(1 235)	(779)	236	1 229
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912	779	848
Flux de trésorerie disponibles ajustés	18 457	14 909	18 085	15 009	15 659	11 833	14 731	15 362

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022
Facilités de crédit	374 114	360 990	366 168	368 442	358 440	358 203	317 957	313 172
Dette subordonnée	25 568	25 543	25 517	25 492	25 467	25 442	25 416	31 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11 682)	(15 453)	(12 303)	(15 411)	(13 816)	(14 563)	(11 266)	(8 475)
Partie du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network payée le 5 janvier 2022	—	—	—	—	—	—	42 471	—
Dette nette	388 000	371 080	379 382	378 503	370 091	369 082	374 578	336 488
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	3,28	3,19	3,34	3,44	3,25	3,16	3,01	3,02

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois	
	T1 2024	T1 2023
Activités d'exploitation	24 260	16 346
Activités de financement	(24 473)	(13 566)
Activités d'investissement	(3 506)	(3 527)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(52)	—
Variation nette de la trésorerie	(3 771)	(747)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	15 453	14 563
Trésorerie – à la clôture de la période	11 682	13 816
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	18 457	15 659

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 24,3 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en comparaison de 16,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023. L'augmentation s'explique en grande partie par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce et par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 24,5 millions de dollars au premier trimestre de 2024, comparativement à 13,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023. L'augmentation découle surtout du remboursement au titre de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'encours des facilités de crédit.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 3,5 millions de dollars sont demeurées stables au premier trimestre de 2024 en regard du premier trimestre de 2023. La variation nulle s'explique d'abord et avant tout par des participations additionnelles dans The Singing Machine aux périodes comparatives, surtout contrebalancée par les participations dans des coentreprises au premier trimestre de 2024.

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au premier trimestre de 2024 se sont élevés à 18,5 millions de dollars, comparativement à 15,7 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des résultats d'exploitation et à la baisse des impôts sur le résultat payés, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des intérêts payés.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2023	31 mars 2023	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	70 994	71 251	(257) ▼	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	65 141	68 814	(3 673) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles
Goodwill	358 521	360 900	(2 379) ▼	Écarts de change
Créditeurs et charges à payer	63 961	74 826	(10 865) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs, paiement de l'UAP, baisse de la quote-part des produits tirés de la publicité dans les médias pour espaces commerciaux et par recul des charges à payer
Autres passifs	23 622	47 984	(24 362) ▼	Paiement de la contrepartie conditionnelle au titre de l'acquisition d'InStore Audio Network
Facilités de crédit	374 114	360 990	13 124 ▲	Se reporter au graphique à la page suivante
Dette subordonnée	25 568	25 543	25 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 54,4 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2026.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (6,95 % et 3,20 % aux 30 juin 2023 et 2022, respectivement) ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires (5,13 % et 1,78 % aux 30 juin 2023 et 2022, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au SOFR (5,25 % et 1,67 % aux 30 juin 2023 et 2022, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée de la facilité de crédit (0,40 % pour les exercices clos les 30 juin 2023 et 2022).

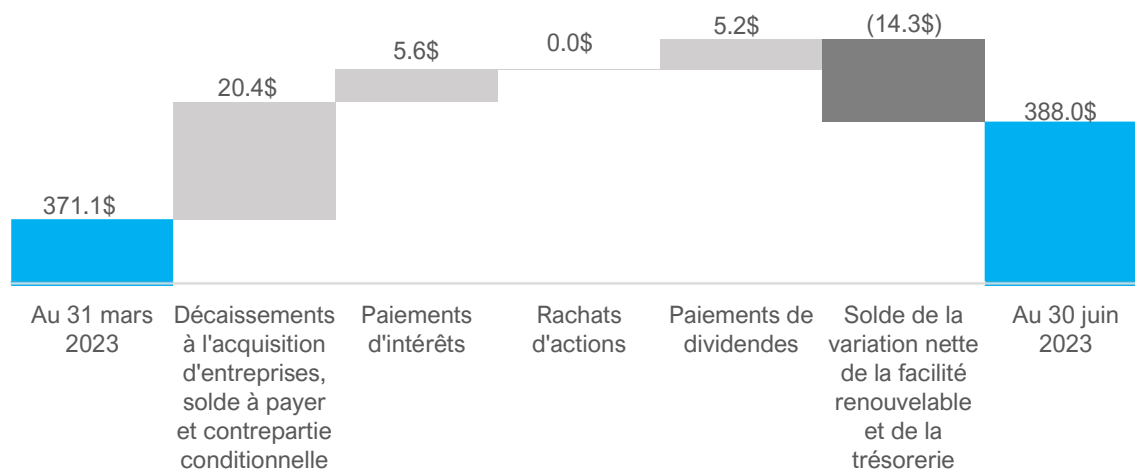
Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Au 30 juin 2023, la société disposait de 11,7 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,6 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 374,1 millions de dollars, dont une tranche d'environ 53,7 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette²⁾ qui s'est produite au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, avec les ratios correspondants.

Variation de la dette nette¹⁾²⁾



Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2023.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2023.

Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 8 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 15.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	4 août 2023	30 juin 2023
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	50 981 050	50 969 950
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(19 569)	(14 095)
Actions à droit de vote subalterne variable	388 852	402 452
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	69 291 831	69 299 805
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 489 333	3 489 333

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, aucune option n'a été exercée, annulée ou attribuée à des employés admissibles.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2023. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 6 juin 2023. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Changements comptables futurs

Il n'y a eu aucun changement comptable futur important au 30 juin 2023.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2023, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 8 août 2023 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités d'Ultimate Trivia acquis de Stingray le 29 mars 2023. En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure cette acquisition du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 8 août 2023, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 septembre 2023 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 août 2023.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

stingray.com

